



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 3889

Texte de la question

AUTORITÉ DE L'ÉTAT

M. le président. La parole est à M. Philippe Cochet, pour le groupe Les Républicains.

M. Philippe Cochet. Monsieur le Premier ministre, où est l'autorité de l'État ? (« Ah ! » *sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*) Alors que l'état d'urgence a été décrété, tous les jours des attaques en règle sont perpétrées contre les forces de l'ordre. Les policiers font face à des voyous armés de barres de fer, de harpons, d'acide et d'engins incendiaires, qui peuvent blesser, voire tuer, ces femmes et ces hommes défenseurs de la République. Stop à la haine anti-flic ! (« Bravo ! » *sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

Où est l'autorité de l'État quand, face à des voyous, on vous entend donner des leçons, avec des déclarations magistrales non suivies d'effet ? Techniquement, l'État a la capacité de donner des ordres pour mettre ces voyous hors d'état de nuire.

Où est l'autorité de l'État quand, chaque nuit, on voit dans certaines villes des regroupements ressemblant davantage à une cour des miracles qu'à une agora républicaine ? Les riverains n'en peuvent plus. Les touristes du monde entier sont atterrés et diffusent des images désastreuses de notre pays.

Où est l'autorité de l'État quand, dans certains quartiers de notre pays, les règles d'une communauté se substituent aux règles de la République française ?

Où est l'autorité de l'État quand, au sein même de votre propre gouvernement, des ministres s'affranchissent de la politique qu'ils mettent en œuvre sous votre prétendue autorité ?

Vous incarnez l'inefficacité politique. Celle-ci rejaillit sur chacun d'entre nous et sur l'ensemble des élus. Votre voix ne porte pas, vous n'avez plus aucune autorité. Le verbe ne peut se substituer à l'action. Alors, monsieur le Premier ministre, ressaisissez-vous pour la dernière année qui vous reste ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, où est la vérité, dans votre question, dès lors que vous donnez des leçons sur l'autorité de l'État après avoir soutenu, pendant cinq ans, avec le même verbe haut et plein de nuances, un gouvernement responsable de la suppression de 13 000 postes dans la police et dans la gendarmerie...

M. Michel Lefait. Eh oui !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. ...et de la diminution de 17 % des crédits de fonctionnement de la police et de la gendarmerie, et tellement soucieux de l'autorité de l'État qu'il a réussi, en cinq ans, à fermer, dans les forces de sécurité, treize unités mobiles dont nous aurions bien besoin aujourd'hui ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Où est la vérité dans votre question, monsieur le député, lorsque vous donnez à penser qu'il y aurait une certaine complaisance du Gouvernement à l'égard des casseurs ?

M. Philippe Cochet et plusieurs députés du groupe Les Républicains. C'est le cas !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. J'ai pourtant donné des instructions extrêmement claires pour qu'ils soient interpellés : depuis le début du mouvement social en cours, 1 000 casseurs ont été interpellés et, grâce à une collaboration exceptionnelle entre les forces de sécurité et les procureurs de la République, un grand nombre d'entre eux ont été jugés en comparution immédiate et le droit est systématiquement passé. Il n'y aura aucune complaisance de la part du Gouvernement à l'égard de ceux qui, masqués et équipés de cocktails Molotov et d'armes extrêmement dangereuses, s'en prennent aux forces de l'ordre. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Vis-à-vis de ces casseurs, nous sommes d'une fermeté totale ...(*Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*)

M. Philippe Meunier. Ils n'ont pas l'air impressionnés !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. ...mais dans le respect rigoureux des principes de l'État de droit, car l'autorité de l'État, c'est aussi le respect, à chaque instant, des principes de droit par ceux qui sont investis de la responsabilité politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Enfin, où est l'autorité de l'État chez ceux qui préconisent qu'on interdise des manifestations, en contravention avec tous les principes posés par le Conseil constitutionnel ? (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) L'autorité de l'État, c'est aussi le respect de l'État de droit. C'est ce que nous faisons, avec fermeté et loin de la démagogie et du mensonge qui ont inspiré votre question. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, du groupe écologiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. – Vives protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3889

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2016](#)